

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2023

Action Logement soutient et accompagne les sinistrés du Pas-de-Calais

Pour agir et témoigner leur solidarité aux habitants du Pas-de-Calais, victimes des intempéries depuis le 2 novembre dernier, les Partenaires sociaux d'Action Logement ont mis en œuvre un dispositif spécifique pour accompagner les ménages sinistrés. Face à ces événements climatiques d'une ampleur exceptionnelle, Action Logement Services et les filiales du Groupe en Hauts-de-France se mobilisent pour apporter des réponses concrètes, en cohérence avec leur mission d'utilité sociale.

Concrètement, les équipes d'Action Logement Services Haut de France ont mis en place ce week-end un **accueil dédié** via les messageries et le site internet, piloté par la responsable de l'Aide aux Salariés en Difficulté pour répondre aux premières demandes. Trois ménages ont ainsi été pris en charge financièrement et **relogés temporairement** en Airbnb et en gîtes. Par ailleurs, les équipes sont mobilisées et en contact régulier avec les entreprises pour répondre aux demandes des salariés qui ne peuvent plus habiter leur logement après les intempéries.

Les dispositifs mis en place portent sur l'accompagnement social et la délivrance d'aides et de services. Ils sont ouverts à tout salarié quels que soient le secteur et la taille de son entreprise, son contrat de travail, son ancienneté dans l'entreprise. Ils comprennent notamment :

- La mise à disposition d'une adresse dédiée pour formuler les demandes d'aides ou d'accompagnement spécifique, Inondations.hdf@actionlogement.fr
- Un diagnostic personnalisé permettant d'identifier les actions à engager, en lien avec l'ADIL, les collectivités, et autres acteurs locaux ;
- Des aides financières, notamment une subvention pour alléger les charges logement ou faire face à des frais d'hébergement ;
- Des solutions de logements temporaires meublés mis à disposition par les filiales d'Action Logement (Clésence, Flandre Opale Habitat et 3F Notre Logis) et leurs gestionnaires.
- La garantie Visale sans condition de revenus pour faciliter l'accès au logement.

Ce pack de services a pour ambition d'intervenir en temps quasi-réel, avant la prise de relais par d'autres dispositifs tels que les assurances.

À PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’écohabitat, [d’économies d’énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 Entreprises Sociales pour l’Habitat](#), [5 filiales de logements intermédiaires](#) et un patrimoine de plus d’un million de logements.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des [aides et services](#) qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](#) -  [Action Logement](#) -  [Action Logement](#)

CONTACT PRESSE

ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

ACTION LOGEMENT DANS LES HAUTS DE FRANCE

Sophie Hautcoeur : 06 10 40 16 93 / sophie.hautcoeur@actionlogement.fr